

LE MÉRUUVIEN





VA AIMER | Mardi 25 février | Théâtre du Thelle



L'ATELIER DE CONSTRUCTION | Jeudi 6 mars | Théâtre du Thelle



P.I.E.D# | Mercredi 12 mars | Espace socioculturel Arsène Bulard



IN SITU | Jeudi 13 mars | Centre culturel Le Domino



NEIGES ÉTERNELLES | Lundi 17 mars | Théâtre du Thelle



JAZZ MAGIC | Jeudi 20 mars | Théâtre du Thelle



ALLEZ OLLIE..., À L'EAU ! | Samedi 25 mars | Théâtre du Thelle



**Nathalie Ravier,
Maire de Méru
en visite sur le chantier
du square urbain**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le printemps est arrivé et notre ville est en osmose avec ce réveil de la nature de plus en plus présente dans notre cadre de vie. Après le parti pris de la végétalisation du centre-ville, la création d'un verger communal que nous enrichissons d'équipements de loisirs, nous finalisons le square urbain situé dans la pointe de l'ancien hôpital à la jonction des Villages et de Saint-Exupéry. Je tiens également à souligner les aménagements réalisés devant l'église de Lardières. Mais quel saisissement de découvrir les vols de plantes qui ont suivi. Ces actes malveillants ne nous découragent pas, nous sommes déterminés à lutter contre ceux-ci. Depuis des années, toutes nos actions visent à améliorer notre cadre de vie et les changements opérés sont significatifs, qualitatifs et contribuent à notre bien-être. Les incivilités ne doivent pas arrêter nos efforts et notre ambition pour notre ville. Nous suivons les questions de sécurité avec une attention de chaque instant. C'est avec une immense satisfaction que j'ai pu lire dans l'Observateur de Beauvais du 14 février cette phrase prononcée par Monsieur le Procureur de la République : "Les faits de violences sont en légère augmentation dans le département, sauf à Méru où c'est en baisse." J'y vois le résultat d'une détermination sans faille, d'une implication coordonnée des gendarmes et des policiers municipaux. J'adresse mes remerciements renouvelés à ces femmes et ces hommes qui sont là pour assurer notre protection dans des conditions particulièrement dégradées. Après l'installation de l'intelligence artificielle pour lutter contre les dépôts sauvages, nous investissons dans l'installation de caméras aux entrées de ville afin notamment de lutter contre le fléau des vols de véhicules.

Le couronnement de nos efforts en matière d'amélioration de notre cadre de vie a été l'obtention d'une Première puis d'une Seconde fleur au concours des villes et villages fleuris. Votre participation est fondamentale pour enclencher un cercle vertueux. Je vous engage à fleurir vos balcons, vos jardins et à participer à notre concours. Vous trouverez tous les renseignements utiles dans ce Mervien. Le Salon du jardin qui s'invitera une nouvelle fois les 17 et 18 mai sera l'occasion de vous donner des idées et de la matière.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris ces lignes, mon engagement pour notre environnement n'est pas une posture. Je le décline tant dans mon action pour la Commune qu'au sein de la Communauté de Communes des Sablons. Mon émotion résulte du chemin parcouru mais également sur le constat que j'ai fait ma part et comme je vous l'avais annoncé en 2020, le temps de la fin de mon second mandat approche et le moment de ma retraite va sonner. Un mandat local nécessite beaucoup d'énergie, beaucoup d'investissement et un peu comme les sportifs il faut savoir arrêter au bon moment. L'édito à venir en septembre sera mon dernier, la campagne qui s'ouvrira m'invitera en effet au silence dans ce journal pour respecter les impératifs légaux. Dans les sujets qui me tiennent particulièrement à cœur il y a la réparation d'une injustice et la nécessité de rendre l'hommage dû à Camille MONEL, Mort pour faits de Résistance. Ce sera chose faite le 8 mai prochain avec l'inauguration de la place Camille MONEL derrière la mairie. Elle sera suivie d'un grand banquet citoyen et d'un bal populaire. J'espère vous y retrouver nombreux.

Nathalie Ravier

Maire de Méru
Chevalier de l'ordre national du Mérite

ÉDITO

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ À MÉRU

P 2 et 23

CADRE DE VIE

P 4 à 10

Environnement :

Ne jetez pas vos mégots n'importe où !

Travaux et aménagements : les dernières réalisations

Verger communal : des fruits et des herbes aromatiques

bientôt à récolter

Retour sur... l'opération Sensibilis'haie

Fleurissement : participez au concours des jardins et

balcons fleuris

CULTURE - ANIMATIONS

P 10 à 18

Ça bouge à Méru

L'Agenda mervien

Entre nous

FLASH INFOS

P 19 à 21

SANTÉ - CARNET - NUMÉROS UTILES

P 22

Retrouvez les dates

de permanences de vos élus,
de vos réunions publiques,
de vos promenades de quartier
et des conseils municipaux
dans la rubrique Entre nous...

Le Mervien

Directrice de la publication

Nathalie Ravier

Rédaction/Maquette

Flore Boisset-Giraud

Crédit Photo

Service Communication / Adobe Stock

Impression

Imprimerie RAS

Tirage : 6700 ex

Ce journal est imprimé

sur du papier 100% recyclé

avec des encres végétales

Méru sur Internet :

<http://www.ville-meru.fr>

Courriel : services@ville-meru.fr



Environnement

Ne jetez pas vos mégots n'importe où !

Jeter un mégot de cigarette en dehors des dispositifs prévus à cet effet sur l'ensemble des voies et espaces publics de la commune est formellement interdit.

Force est malheureusement de constater la présence anormalement élevée de ces déchets au sol dans les espaces publics, qu'il s'agisse des voiries, trottoirs ou des espaces verts.



Rappelons pourtant que les mégots de cigarettes nécessitent un temps de décomposition très élevé et contiennent des substances chimiques nuisibles. De plus, en se fragmentant, ils peuvent porter atteinte aux écosystèmes et à la biodiversité, notamment en rejoignant les voies d'écoulement des eaux usées. Afin de lutter contre ce fléau, la Ville a signé, en septembre dernier, une convention avec l'éco-organisme Alcome (agréé par le Ministère de la Transition Écologique), dont le principal objectif est la réduction de la présence des mégots dans les espaces publics à hauteur de -40% d'ici 2027. Pour y parvenir, Alcome propose aux collectivités de

contractualiser pour bénéficier des soutiens financiers nécessaires à la prévention et à la gestion de ces déchets.

Ainsi, Alcome s'engage à :

- Contribuer aux coûts des opérations de nettoyage des mégots abandonnés sur l'espace public, par le versement de soutiens financiers établis selon un barème national.
- Mettre à disposition des cendriers de poche, dans la limite de 50 cendriers pour 1000 habitants et par an, et des cendriers de rue pour les espaces publics ouverts.
- Enlever les mégots collectés dans les cendriers par quantité minimale de 100 kg, avec mise à disposition de contenants dédiés.
- Fournir des supports de sensibilisation destinés aux consommateurs de tabac.

De son côté, la Ville s'engage à :

- Recenser et situer les lieux de concentration de mégots abandonnés.
- Réaliser un état des lieux de la prévention et de la gestion de la salubrité publique.
- Adopter des mesures préventives pour réduire le nombre de ces lieux de concentration (arrêtés de police municipale, sensibilisation et mise à disposition de corbeilles/cendriers de rue) voire empêcher la formation de nouveaux.
- Installer et entretenir les dispositifs pendant la durée de leur mise à disposition voire à pourvoir au traitement des mégots.
- Communiquer, chaque année, un bilan annuel de prévention).

TCHAOMEGOT : QUAND LES MÉGOTS SONT RECYCLÉS EN ISOLANT

Depuis 2022, la Communauté de Communes des Sablons s'attelle à l'installation de bornes "Tchaomegot" dans différentes communes de son territoire. Méru en compte 5.



Ces bornes de collecte spécifiques permettent de récupérer ces déchets urbains courants pour les recycler de manière responsable. Les mégots collectés sont d'abord dépollués pour éliminer les substances toxiques puis ensuite transformés en matériaux isolants ou en vêtements, contribuant ainsi à une économie circulaire et durable.

Le procédé commence par la collecte des mégots au travers des bornes et des collecteurs étanches

permettant de transporter les mégots jusqu'au site de dépollution. Ensuite, les mégots sont dépollués grâce à une méthode écologique sans eau ni solvant toxique en circuit fermé. 99,7 % de la fibre devient propre et sans odeur. Elle sera transformée en plaques isolantes utilisables pour l'isolation de bâtiments et pour le textile. Les 0,3 % restant représentent les matières toxiques qui sont envoyées par la suite en laboratoires spécialisés.

COMMUNIQUÉ DE L'ALCOMÉ

Un mégot pollue plus que vous ne le pensez

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille ne lui permet pas d'être filtré et nuit au fonctionnement des stations d'épuration. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans. On estime d'ailleurs que 80 % des déchets marins sont issus de la terre ferme.

Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :

- Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
- Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

JETER SON MÉGOT DANS UN ENDROIT ADAPTÉ, C'EST LE GESTE À ADOPTER.

Des solutions simples existent pour éviter les méfaits de ces petits déchets et prévenir les risques d'incendies, surtout en périodes de sécheresse, de chaleur intense ou de vent fort.

Les endroits adaptés pour jeter son mégot

- Les poubelles : plus nombreuses qu'on ne le pense, les poubelles sont des alliées idéales pour vous débarrasser de vos mégots de manière sûre.
- Les cendriers de rue : fixés aux murs, placés au-dessus des poubelles ou montés sur des poteaux, les cendriers de rue permettent de jeter un mégot en toute sécurité.
- Le cendrier de poche : pratique et facile à utiliser, il vous assure que vos mégots ne finissent pas dans la nature. Vous pouvez vous en procurer chez votre buraliste, lors de distribution (à l'occasion d'un festival par exemple) ou en fabriquer un.



Les bons réflexes

- Lorsque vous jetez votre mégot à la poubelle, assurez-vous toujours qu'il est bien éteint.
- En voiture, ne jetez jamais votre mégot par la fenêtre.
- Lors de vos promenades en forêt, respectez toujours les consignes officielles.

Mon Mégot Où Il Faut, une initiative pour contribuer à la réduction des mégots mal jetés.

Son objectif ? Réduire de 40 % les mégots mal jetés dans l'espace public, ce qui équivaut à 3 milliards en France chaque année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.monmegotouilfaut.fr

CET ÉTÉ, LA VILLE INSTALLERA DES ÉTEIGNOIRS ET DES CENDRIERS DE RUE À DIFFÉRENTS ENDROITS DE LA COMMUNE AFIN DE COLLECTER SPÉCIFIQUEMENT CES DÉCHETS. DE PLUS, DES CENDRIERS DE POCHE SERONT DISTRIBUÉS ET MIS À DISPOSITION DANS DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE.

COMMUNIQUÉ DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

La location d'un logement n'est pas un acte de consommation comme un autre.

Votre domicile, votre abri, votre usage : les obligations du locataire sont aussi nombreuses que celles du propriétaire.

Moyennant le montant de votre loyer, vous obtenez le droit d'occuper un bien qui appartient à quelqu'un d'autre, mais le droit d'occupation vous confère plusieurs obligations notamment en matière d'entretien des lieux : il s'agit de ménage, mais aussi de l'entretien des équipements comme le revêtement des murs et des sols, les portes, les volets, les serrures, la plomberie, le chauffage, les sanitaires, éventuellement les équipements mis à disposition comme la gazinière ou la hotte, la VMC, les ampoules, les prises...

o Si l'un de ces éléments arrête de fonctionner, il vous revient de le réparer (sauf nécessité absolue de remplacement hors les ampoules),

o Dans certains cas, notamment de vétusté, il est possible de demander une participation au propriétaire,

o Vous pouvez engager certains travaux par vous-même, mais toujours en demandant son autorisation au propriétaire,

Ce qui concerne le clos et le couvert (les murs extérieurs, la toiture, les menuiseries extérieures) sont à la charge du propriétaire, mais il vous revient d'entretenir les chéneaux et gouttières en les vidant régulièrement des feuilles et autres obstacles à l'écoulement. De même, si vous bénéficiez d'une cour ou d'un jardin, il vous revient d'entretenir le couvert du sol, les arbres et les haies.

En théorie, ces éléments sont définis dans le contrat de bail ou / et dans l'état des lieux, mais il vaut mieux vérifier votre situation avant d'entrer en conflit frontal.

Et dans le doute, un seul réflexe : **appelez l'ADIL de l'Oise pour parler avec un conseiller juriste :**

Tél. : 03 44 48 61 30

www.adil60.org

Travaux et aménagement

Les dernières réalisations

SQUARE URBAIN

Situé face au quartier Saint-Exupéry et à proximité du groupe scolaire Pasteur, le square urbain sera prêt à vous accueillir courant mai. Le chantier est pratiquement finalisé et il faut laisser encore un peu de temps au gazon pour se développer.



Délimité par des clôtures afin d'en faire un espace sécurisé de détente, le square est aménagé de bancs, de fauteuils, de chaises longues, de tables de pique-nique, d'une aire de jeux pour les enfants et de modules fitness. Mâts d'éclairage, poubelles de tri et fontaine à eau complètent ce nouvel espace pourvu de 140 arbres d'essences différentes.

DÉCORATIONS

Hirondelles, papillons, escargots, taupes, tulipes, muguet, jonquilles.. les décorations ont repris place pour marquer l'arrivée du printemps ! Réalisées par les agents des services techniques, elles ornent grilles, ronds-points, espaces paysagers...



Travaux et aménagements

Les dernières réalisations

ABORDS DE L'ÉGLISE DE LARDIÈRES



La mise en valeur des abords de l'église de Lardières s'est poursuivie début avril.

Après l'aménagement d'une allée facilitant son accessibilité, banc, poubelle et jardinières ont pris place. Les agents du service Espaces verts ont procédé à l'engazonnement et aux plantations.



Deux photynias boules avaient même été installés mais malheureusement, dès le lendemain, ils avaient été volés !

HALTE AU VANDALISME !



Ce n'est malheureusement pas la première fois que de tels actes sont à déplorer !
Merci de respecter le travail des agents et les investissements opérés par la Commune pour améliorer votre cadre de vie !

RUE GAMBETTA

Après la réhabilitation et l'enfouissement des réseaux, la rue Gambetta a terminé sa transformation.



Les trottoirs ont été pavés, plusieurs passages piétons ont été marqués (dont un surélevé), les places de stationnement ont été repensées et délimitées (dont certaines en dépose minute), les mâts d'éclairage ont été changés et des jardinières ont pris place.

PARVIS DE LA MAIRIE

Des rampes ont été mises en place de part et d'autre des marches menant à la Mairie.



Par ailleurs, une nouvelle borne interactive a été installée à côté des portes d'entrée. Vous y trouverez l'ensemble des documents ayant une obligation d'affichage : actes pris par le Conseil municipal, arrêtés préfectoraux, enquêtes publiques... Elle permet également de consulter le plan et le site internet de la ville...

Verger communal

Des fruits et des herbes aromatiques bientôt à récolter

Fin 2022, le service Espaces verts s'est investi sur la création d'un verger communal. Ouvert aux habitants de la commune, cet espace de convivialité, d'échanges et d'apprentissage doit permettre de consommer des fruits et des herbes aromatiques, issus d'une culture locale respectueuse de l'environnement.



**LE VERGER EST "JEUNE",
LES FRUITS NE SERONT PAS
CUEILLIS EN ABONDANCE
TOUT DE SUITE !**

Pour suivre son évolution, n'hésitez pas à revenir régulièrement, à profiter des bancs pour faire une halte... et vous croiserez sûrement des agents municipaux qui sauront partager leur expérience avec vous !

**Prochainement,
des tables de
pique-nique
seront
installées !**

Situé à l'ouest de la commune, au sud de la plaine sportive des Sablons, l'accès se fait par le chemin du Christ.

LES OBJECTIFS DE CE NOUVEL AMÉNAGEMENT SONT LES SUIVANTS :

- **Sensibiliser** à la production fruitière
- **Protéger** et **valoriser** la biodiversité
- **Créer** un espace d'échanges et de rencontres
- **Mettre en œuvre** des animations et activités pédagogiques pour les Méruviens (habitants, scolaires, associations...).



LISTE DES ESSENCES D'ARBRES, PLANTS DE FRUITIERS ET AROMATIQUES INSTALLÉS

43 ARBRES FRUITIERS

Pommiers Reine de reinette, Belle de Boskoop, Calville blanche, Calville rouge, Colonnaire Chinon, Cox's orange Pippin, Golden delicious, Granny Smith

Poiriers Louise bonne d'Avranches, Comtesse de Paris, Beurre Hardy, Colonnaire Obelius

Cerisiers Bigarreau Burlat, Cœur de pigeon, Nain Garden big

Pruniers Reine Claude, Monsieur Hatif

LES PLANTS DE FRUITS ROUGES ET DE FRUITS SECS

Ils complètent l'ensemble avec des **framboisiers**, **cassis**, **groseilliers** (groseille blanche et rouge), ainsi que **2 noisetiers** et **1 noyer**.

6 BACS "POTAGER"

En bois, ils comprennent différentes plantes aromatiques telles que **menthe**, **sauge**, **origan**, **thym**, **romarin**, **ciboulette**, **immortelle**...



Merci par avance de bien vouloir respecter les lieux pour qu'à l'avenir tous les Méruviens puissent en profiter et déguster des bons fruits !



visuels Adobe Stock

Retour sur...

L'opération Sensibilis'haie



Façonnant les paysages, les haies sont des zones de refuge pour les animaux, elles contribuent à la protection des sols, au stockage de carbone, préservent la qualité de l'eau et protègent les cultures contre les intempéries... Elles offrent également la production de baies, de fleurs, de fruits et de miel.

Une trentaine d'enfants des ALSH Pasteur et Jules Verne ont participé à l'opération Sensibilis'haie en mars dernier, à proximité du verger communal.

Les agents du service Espaces verts avaient préalablement préparé les emplacements. Les jardiniers en herbe avaient quant à eux la charge d'engrillager les plants, d'enduire les racines de pralin et enfin de les mettre en terre le long d'un tuteur.

Saules cendrés, pruniers, groseilliers à grappes, noisetiers communs... une centaine de plants d'essences variées et adaptées au territoire forment ainsi une haie.

Pour mémoire, la Ville de Méru a signé une charte d'engagement avec la Fédération Nationale des Chasseurs, portant sur l'opération "Sensibilis'haie" cofinancée par l'Office Français de la Biodiversité.

Ainsi, en échange d'un engagement de bonne gestion et de préservation de la haie, la FNC a fourni à la Commune un kit comprenant une centaine de plants prêts à l'emploi.

Fleurissement

Participez au concours des jardins et balcons fleuris !

Le concours des jardins et balcons fleuris est reconduit cette année.

Ouvert à tous les habitants Méruviens, ce concours est placé sous le signe du végétal, des fleurs et de l'environnement, avec la volonté de poursuivre l'amélioration du cadre de vie des Méruviens.

Afin de faciliter le travail du jury et parce qu'il s'agit d'accompagner la démarche municipale, seuls les jardins et balcons /fenêtres visibles de la voie publique sont concernés.

Le concours, ouvert à tous les Méruviens, récompensera les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leur habitation selon les deux catégories suivantes : jardins et balcons / fenêtres

LES CRITÈRES DE NOTATION SERONT LES SUIVANTS :

1 - La pertinence du fleurissement : adaptation des plantations

au milieu, utilisation de vivaces, mesures pour économiser l'eau, usage du paillage...

2 - La qualité du fleurissement : esthétique, harmonie des plantations, couleurs...

3 - Les supports de culture : sol, hors sol, qualité des pots et suspensions...

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 31 mai 2025 :

- sur le site de la ville www.ville-meru.fr ou en déposant vos coordonnées (nom et adresse, en précisant jardin, balcon),
- sur papier en mairie,
- ou par mail services@ville-meru.fr

Le jury évaluera la qualité des réalisations fin juin/début juillet .



7^e SALON DU JARDIN

S A M E D I D I M A N C H E
17 & 18
MAI 2025

LE SAMEDI DE 10H À 19H
LE DIMANCHE DE 10H À 17H30

M É R U

CENTRE-VILLE

FLEURS - OUTILLAGES -
DÉCORATIONS -
FERME PÉDAGOGIQUE
Buvette et restauration sur place

Renseignements
Centre culturel Le Domino
4/6 rue Mimaut - 60110 Méru
Tél. : 03.44.52.35.00



ÇA BOUGE

À MÉRU

FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 21 JUIN 2025 LA MANUFACTURE | MÉRU

avec la Direction Événementiel, Culture, Sport et vie Associative, la Maison des jeunes, le Studio musique, la Médiathèque Jacques Brel, le CCAS, le service petite enfance

ANIMATIONS POUR TOUTE LA FAMILLE

de 14h à 18h

(de 0 à 99 ans et plus)

jeux sur tablettes, jeux de société, quiz et rébus, jeu de piste musicale, parcours motricité, jeux d'eau, jeux sensoriel...

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Le Crédit Mutuel donne le



KARAOKÉ GÉANT / QUIZ

de 18h à 19h30

animation intergénérationnelle



SOIRÉE DJ

de 20h à minuit

(à partir de 16 ans)

Buvette et restauration sur place
de 14h à 23h

Rens. : 03.44.52.35.00

SAMEDI 21
ET DIMANCHE 22 JUIN
DE 9H À 18H

JAM GRAFFITI

avec les collectifs Rêve Lucide et
Cache Misère

Jam graffiti est une performance
au cours de laquelle des artistes
régionaux du graffiti vont se
rassembler pour peindre un mur
extérieur de la Manufacture.

Venez à la rencontre
de Roka, Kwes, Drick, Golf -
artistes dont les œuvres ont été
exposées au centre culturel Le
Domino lors de l'exposition Mes
rues il y a quelques mois -,
K2B, Skowe et Flouze.

Couleurs, formes figuratives et
abstraites se mêleront dans une
fresque collective.

L'AGENDA MÉRUVIEN

MAI - JUIN 2025

VOS RENDEZ-VOUS DE MAI

Jusqu'au 13 juin

Passeport faible 69

Exposition > Centre culturel Le Domino

Du 6 mai au 3 juin

Cinéma et littérature

Exposition > Médiathèque Jacques Brel

Lundi 5 mai

Ciné-goûter pour les Seniors

à 14h > Cinéma Le Domino

Jeudi 8 mai

Commémoration Armistice 1945 /

Inauguration de la Place Camille Monel /

Banquet citoyen / Bal populaire

de 10h à 17h > Mairie

Vendredi 9 mai

Pause café et compagnie

de 10h à 12h > Centre culturel Le Domino

Mercredi 14 mai

Entracte du mercredi

de 14h à 16h > Centre culturel Le Domino

Jeudi 15 mai

Voyage autour du jeu

de 14h à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Vendredi 16 mai

Picouliam, itinéraire d'une chanson perdue

Musique > à 20h > Théâtre du Thelle

Samedi 17 mai et dimanche 18 mai

Salon du jardin

de 10h à 19h le samedi / de 10h à 17h30

le dimanche > Centre-ville

Samedi 17 mai

Le rendez-vous des tout-petits

à 9h30 > Médiathèque Jacques Brel

20^e anniversaire de la Médiathèque

de 9h30 à 16h30 (journée anniversaire)

et de 18h à 22h (soirée anniversaire) >

Médiathèque Jacques Brel

Mercredi 21 mai

Des histoires dans nos tiroirs

à 16h > Tour des Conti

Vendredi 23 mai

Le Cinéma

Projection du film "The Kid" > à 18h >

Cinéma Le Domino

Conférence "Le cinéma de Charlie Chaplin"

> à 19h30 > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 24 mai

Et si on jouait ! - Jeu de rôle

de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h > public

adolescent > Médiathèque J. Brel

Mardi 27 mai

Voyage au pays des rêves

Sortie seniors > Visite et dégustation à la

fromagerie à Livarot et visite théâtralisée du

Château des rêves à la Ferté-Fresnel

VOS RENDEZ-VOUS DE JUIN

Jusqu'au 13 juin

Passeport faible 69

Exposition > Centre culturel Le Domino

Du 6 juin au 10 juillet

Du fil et du lien

Exposition en partenariat avec Artsouilles et

Cie > Médiathèque Jacques Brel

vernissage le vendredi 13 juin à 18h

Lundi 2 juin

Ciné-goûter pour les Seniors

à 14h > Cinéma Le Domino

Vendredi 6 et samedi 7 juin

L'homme cirque

à 20h30 > Place des fêtes

Jeudi 12 juin

Voyage autour du jeu

de 14h à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Samedi 14 juin

Journée Bien-être

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h

> Médiathèque J. Brel

Mercredi 18 juin

Des histoires dans nos tiroirs

à 16h > Médiathèque Jacques Brel

Atelier construction d'une pyramide

de 14h30 à 16h30 > Médiathèque Jacques Brel

Entracte du mercredi

de 14h à 16h > Centre culturel Le Domino

Samedi 21 juin

Lire avec mon bébé

de 10h à 11h30 > Médiathèque J. Brel

Et si on jouait !

de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h > public

adolescent > La Manufacture

Fête de la musique

de 10h à 00h > La Manufacture

Samedi 21 et dimanche 22 juin

Jam graffiti

de 9h à 18h > La Manufacture

Jeudi 26 juin

Don du sang

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

> Salle La Manufacture

Du 27 juin au 25 juillet

Reflets de l'âme

Exposition > Centre culturel Le Domino

vernissage le jeudi 26 juin à 19h

Samedi 28 juin

Le rendez-vous des tout-petits

à 9h30 > Médiathèque Jacques Brel

Match d'improvisation

de 18h à 23h > Théâtre du Thelle

COMMÉMORATION

VICTOIRE 1945

Jeudi 8 mai

à 10h

rendez-vous à la Mairie

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Samedi 10 mai

à 11h

stèle rue Jean Moulin

**JOURNÉE NATIONALE
D'HOMMAGE AUX MORTS
POUR LA FRANCE EN
INDOCHINE**

Dimanche 8 juin

à 11h

stèle François Vallet

ENTRE NOUS...

PROCHAINES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

NATHALIE RAVIER

Maire de Méru

> le samedi 7 juin de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

ABDELAFID MOKHTARI

Premier-adjoint

Périscolaire - Voirie - Bâtiment -

Travaux - Démocratie participative

> le samedi 7 juin

de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

PHILIPPE KIESSAMESSO

Maire-adjoint

Scolaire - Formation - Insertion -

Apprentissage

> le samedi 7 juin

de 9h à 12h

sur rendez-vous en Mairie

INFO PERMANENCES

Il sera désormais obligatoire :

- de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 03 44 52 36 17,
- d'indiquer le motif de votre venue,
- de respecter les consignes sanitaires en vigueur à ces dates
- d'observer les gestes barrières.

Si vous n'appliquez pas ces consignes, votre rendez-vous pourra être refusé ou annulé.

Nous vous informons que le rendez-vous ne pourra excéder 20 minutes.

ATTENTION, compte tenu des modifications apportées par la loi Elan dans le traitement des demandes de logement, aucune permanence logement n'est assurée par un élu.

Les Conseillers départementaux du canton de Méru reçoivent sur rendez-vous.

Vous pouvez les contacter par mail :

Frédérique LEBLANC, Maire-adjointe à Méru : frederique.leblanc@oise.fr

Bruno CALEIRO, Maire de Puiseux-le-Hauberger : bruno.caleiro@oise.fr

STAND DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Dimanche 4 mai au matin > sur le marché

VOS PROMENADES DE QUARTIER

Mercredi 21 mai - 15h

Centre-ville

> rendez-vous sur le parvis de la Mairie

VOS RÉUNIONS PUBLIQUES

Mardi 27 mai - 20h

Lardières

> salle La Manufacture

Mardi 24 juin - 20h

Les Marquises

> petite salle La Manufacture

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :

LUNDI 26 MAI > À 20H30 > SALLE LA MANUFACTURE

LUNDI 30 JUIN > À 20H30 > SALLE LA MANUFACTURE

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA SUR LE SITE

www.cinemaledomino.fr

Pour recevoir le programme du cinéma chaque semaine sur votre boîte mail, laissez votre adresse mail en écrivant à : cinemadomino@ville-meru.com

Renseignements et réservation

cinemaledomino.fr

Tél. : 03.44.52.36.66

APPEL DU 18 JUIN

Mercredi 18 juin
à 18h
devant la Mairie

MUSIQUE

• Vendredi 16 mai à 20h | • Théâtre du Thelle

PICOULIAM, ITINÉRAIRE D'UNE CHANSON PERDUE / WILLIAM HERREMY



Textes : William Herremy, Daniel Picouly
Compositions musicales : William Herremy
William Herremy : chant, guitare
Christophe Devillers : contrebasse, trombone, voix
Michel Goubin : piano, cazou, mélodica, voix
François Réau : batterie, chant
Suivi artistique et pédagogique : Mairie de Méru

Onze chansons sur les peurs, la famille, les moutons, le bonheur, le rire et l'enfance...

"Une chanson que l'on pensait perdue se retrouve peut-être dans une boîte de chocolat, une peur bleue ou dans un mouton qui ne souhaitait pas être un mouton...". Daniel Picouly et William Herremy se sont rencontrés sur les routes, entre deux spectacles. Ils se sont assis dans une salle de classe pour écrire des chansons.

Un concert familial et participatif, à découvrir !

Dès 5 ans - Tarifs : 5€ / 7€ / 10€

Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00 /

billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

ENTRACTE DU MERCREDI - Construire une chanson

(à partir de 8 ans) - avec Oui Théâtre

Mercredi 14 mai de 14h à 16h au Théâtre du Thelle



• Vendredi 6 et samedi 7 juin à 20h30 | • Place des Fêtes

L'HOMME CIRQUE / DIMITRI



De et par David Dimitri -
Auteur et interprète : David Dimitri -
Création lumière : Jérôme Soufflet

Les grands retombent en enfance et les petits écarquillent les yeux...

Dans le cadre du réseau ACRO (Arts du Cirque et de la Rue dans l'Oise)

Dès 5 ans - Tarifs : 5€ / 7€ / 10€

Renseignement et réservation : 03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

L'homme Cirque fait son cirque à lui tout seul.

Un tête-à-tête convivial avec le divertissement singulier, le pur, le vrai, sans coulisses.

L'homme marche sur un fil en jouant de la trompette, vole d'une bascule en jouant de l'accordéon, se fait projeter dans les airs par un canon. Il mène tout le spectacle, du début à la fin, en solo, avec seulement son humour et son incroyable énergie. Rien ne l'arrête, même pas la toile du chapiteau. En cadeau, car l'homme est extrêmement généreux, un final qui restera gravé dans les mémoires...

ENTRACTE DU MERCREDI - Initiation au cirque

(à partir de 8 ans) - avec Oui Théâtre

Mercredi 18 juin de 14h à 16h au Centre culturel Le Domino



EXPOSITION

• Du 25 avril au 13 juin

• Centre culturel Le Domino

PASSEPORT FAIBLE 69 / SNEHARGHO GHOSH



Snehargho Ghosh est un photographe d'origine indienne basé à Paris. Il a également vécu à Melbourne, en Australie. Il s'intéresse à la photographie, au portrait et aux espaces que nous habitons. Il exposera, entre autres, sa série In Situ - La vie des artistes. Il réalise ainsi des "portraits environnementaux" en collaborant avec ses sujets dans une mise en scène complexe avec un choix précis et travaillé sur le lieu et les objets. Ces installations sont le fruit d'une confiance et d'une complicité avec les artistes.

Il a exposé en Inde, en Australie, en Europe mais c'est une première fois en France, à Méru.

Un travail tout en couleur, ludique et très détaillé !

Tout public - Entrée libre aux horaires d'ouverture du Centre culturel

Renseignement : 03.44.52.35.00 /

billetterie@ville-meru.fr

EXPOSITION GOURMANDE - REPAS

Snehargho Ghosh est également chef cuisinier, il propose un repas immersif au milieu de son exposition.

Mardi 20 mai à 19h au Centre culturel : 5 € par personne sur inscription (nombre limité).

Pause Café & Compagnie

Un rendez-vous pour **se rencontrer, échanger** sur l'**actualité culturelle**, découvrir de **nouveaux projets**, rencontrer l'équipe du Centre culturel...

Un moment de convivialité assuré !

Entrée libre - Retrouvez-nous le vendredi 9 mai de 10h à 12h

MÉRU

COMMÉMORATION

JEUDI 8 MAI 2025

• Du 27 juin au 25 juillet
• Centre culturel Le Domino
REFLETS DE L'ÂME / KOFFIN'S
BRYAN HOUÉSSOU



Vernissage
Jeudi 26 juin à 19 heures

Reflets de l'Âme : une exploration mélancolique à travers les toiles d'un artiste.

Chaque toile raconte une histoire subtile, une expérience personnelle ou une méditation sur les tourments de l'existence humaine.

Les couleurs vibrantes se mêlent aux nuances sombres pour créer une palette émotionnelle complexe, reflétant les contrastes de la condition humaine.

À travers ses œuvres, Koffin's Bryan Houéssou donne voix aux sentiments souvent tus, invitant le spectateur à ressentir et à réfléchir sur sa propre expérience de la mélancolie.

Reflets de l'Âme offre ainsi une occasion rare de plonger dans les profondeurs de l'émotion humaine, de contempler la beauté dans la tristesse et de trouver la lumière dans les ténèbres.

Un artiste méruvien à découvrir !

Tout public - Entrée libre aux horaires d'ouverture du Centre culturel

Renseignement : 03.44.52.35.00 /
billetterie@ville-meru.fr

SENIORS

• **Lundi 5 mai à 14h**
• **Cinéma Le Domino**
CINÉ-GOÛTER
sur inscription au CCAS

• **Samedi 17 et**
dimanche 18 juin
BOUTURES EN
HERBE
Salon du jardin -
Méru (sortie libre)
sur inscription au
CCAS

• **Mardi 27 mai**
VOYAGE AU PAYS DES RÊVES
Visite et dégustation à la fromagerie
à Livarot et visite théâtralisée du
Château des Rêves à la Ferté-
Fresnel)
sur inscription au CCAS

• **Lundi 2 juin à 14h**
• **Cinéma Le Domino**
CINÉ-GOÛTER
sur inscription au CCAS

• **Lundi 7 juillet à 14h**
• **Cinéma Le Domino**
CINÉ-GOÛTER
sur inscription au CCAS

• **Mardi 8 juillet**
LITTORAL ESTIVAL
Quartier libre à Dieppe
sur inscription au CCAS

Renseignements au 03.44.52.34.00

COMMÉMORATION - ARMISTICE 1945

à 10 h | devant la Mairie

Le cortège se formera devant la Mairie avant de se rendre au cimetière.

INAUGURATION DE LA PLACE CAMILLE MONEL

à 11h30 | sur la placette située à l'arrière de la Mairie

Camille Monel, Résistant, Chef du réseau OCM de Méru.

Arrêté le 12 octobre 1943. Torturé jusqu'à la mort par la Gestapo.

BANQUET CITOYEN

à 12h | autour de la Mairie

Pensez à apporter votre pique-nique !

Une restauration sur place sera également proposée.

Tables et chaises seront à disposition.

BAL POPULAIRE

de 14h à 17h | devant la Mairie

RENSEIGNEMENTS

CENTRE CULTUREL LE DOMINO

4-6 RUE MIMAUT - 60110 MÉRU - 03 44 52 35 00

Nouveau !
Le CCAS vous
donne rendez-
vous au cinéma
pour un ciné-
goûter mensuel
avec des places
à un tarif
préférentiel !



• Mai

LE CINÉMA

Durant tout le mois de mai, la Médiathèque Jacques Brel proposera des manifestations culturelles autour du cinéma.

Exposition du 6 mai au 3 juin
"CINÉMA ET LITTÉRATURE"

- Jeudi 22 mai de 9h30 à 11h : "Clôture du projet "Domino d'or"

En partenariat avec des classes élémentaires des écoles Bellonte, Pasteur et Voltaire ainsi que le cinéma Le Domino. Projection des courts métrages au cinéma puis remise de prix à la médiathèque.

- Vendredi 23 mai de 18h à 21h : "Le cinéma"

Projection du film "The kid" de Chaplin au cinéma Le Domino (18h - 19h), suivi d'une conférence sur le Cinéma de Charlie Chaplin (19h30 - 21h), animée par Gérard Bellanger.

• Juin

LES THÉÂTRES, L'ÉLOQUENCE ET L'IMPROVISATION

Durant tout le mois de juin, la médiathèque proposera diverses animations sur le thème du théâtre, de l'éloquence et de l'improvisation.

Exposition du 6 juin au 10 juillet
"DU FIL ET DU LIEN"

L'exposition sera présentée sur les différents niveaux de la médiathèque, en partenariat avec l'association "Artsouilles et compagnie".

- Vendredi 13 juin - 18h : Vernissage de l'exposition

Collaboration de la médiathèque et des groupes scolaires méruviens et proches de Méru. Soirée de valorisation des travaux pratiques et créations des écoles en partenariat avec l'association "Artsouilles et compagnie". L'exposition créée par les classes sera exposée à la médiathèque jusqu'à la mi-juillet.

20° ANNIVERSAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Samedi 17 mai

À l'occasion de son 20^e anniversaire, la Médiathèque vous accueille pour une journée d'anniversaire haute en couleurs avec des animations pour petits et grands.

de 9h30 à 10h30 : Fête à la médiathèque

Le rendez-vous des tout-petits avec une animation spéciale dans le cadre de l'anniversaire.

de 11h à 12h : Histoires partagées, sourires envolés.

Sélection de livres un peu "magiques" : pop-up, livres à effets (lumineux, bruitages...), applications.

public familial, à partir de 5 ans

de 14h30 à 16h30 : Ateliers créatifs > "Une carte créée, une bougie soufflée" : création de cartes d'anniversaire pour la soirée festive.

> "Délices en pic" : création de brochettes sucrées.

à partir de 7 ans - enfants seuls

de 18h à 22h : Soirée "Les 20 ans de la médiathèque"

Une grande soirée ludique et culturelle, en partenariat avec d'anciens membres de l'équipe et des collaborateurs ressources.

- Exposition historique "La lecture à Méru" (1904-2025)

- Jeux & animations

- Temps de parole des usagers/participants

- Imaginer la bibliothèque idéale

- Samedi 14 juin de 10h30 à 12h30 et 14h à 17h : Journée bien-être

En partenariat avec Patricia Aussant, Christophe Laneuville, Christelle Dubois...

- Mercredi 18 juin de 14h30 à 16h30 : Atelier construction d'une pyramide

Avec Guilaine Vertueux.

- Samedi 21 juin de 14h à 18h à la Manufacture : Fête de la musique

Délocalisation de "Et si on jouait" à la Manufacture, et encadrement d'animations en lien avec la musique.

- Samedi 28 juin de 20h à 23h au Théâtre du Thelle : Match d'improvisation

Match entre les troupes d'improvisation "Les Affranchis" (Lachelle) et "Mission Improbable" (Domont).

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À UNE ANIMATION ?
INSCRIVEZ-VOUS SUR LE PORTAIL
DE LA MÉDIATHÈQUE

<https://reservation.mediathèque-meru.fr/>
 ou en contactant la Médiathèque au 03.44.52.34.60



LIRE AVEC MON BÉBÉ

> le samedi 21 juin
en accès libre de 10h à 11h30 - Gratuit
sans inscription

LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS

> les samedis 17 mai et 28 juin de 9h30
à 10h30
(0 - 3 ans) - Gratuit sur inscription
obligatoire

DES HISTOIRES DANS NOS TIROIRS

> les mercredis 21 mai et 18 juin de 16h
à 16h45 (à partir de 3 ans) - Gratuit sur
inscription obligatoire

ET SI ON JOUAIT ?

> le 24 mai et le 21 juin
JEU DE RÔLE (public ado. 10 - 17 ans)
de 14h à 15h30 / de 15h30 à 17h
Gratuit sur inscription obligatoire

VOYAGE AUTOUR DU JEU

La Médiathèque de Méru et le Service
à l'autonomie des personnes du Bray
Vexin Sablons Thelle, (Service du Conseil
départemental de l'Oise) vous proposent
un temps de partage autour du jeu à
destination des seniors et de leurs aidants.
> les jeudis 15 mai et 12 juin de 14h à
16h

Rens. : 03.44.52.34.60

EN JUIN

Tous les mercredis et les samedis
SALLES DISPONIBLES
DÉDIÉES À LA
RÉVISION
du brevet
et du bac.



MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL
21 rue Anatole France 60110 Méru -
Tél. : 03.44.52.34.60 /
mediatheque@ville-meru.fr
www.mediatheque-meru.fr

L'ESPACE SOCIOCULTUREL ARSÈNE BULARD VOUS INFORME

TOUS EN SELLE

À compter du mois de mai, l'équipe de l'ESCAB vous propose de vous plonger dans le monde de "la petite reine" et de vous mettre en selle.

Au programme : Réparation de vélo, découverte de la pratique et organisation de promenade, histoire et fonctionnement du vélo, préparation et remise en forme, passage du permis piéton et vélo en partenariat avec la police municipale.

EXPLORATIONS JULES VERNE

Jules Verne sera à l'honneur durant tout l'été à l'ESCAB.

Des activités manuelles pour petits et grands, un jeu de piste allant à la rencontre des personnages, une visite d'Amiens, la ville emblématique de l'auteur, vous permettront de découvrir l'auteur et son œuvre.

LE PROJET "QUARTIER LIVRE" EST TERMINÉ !

Deux boîtes à livres ont été installées, l'une devant l'ESCAB, et l'autre devant la Maison de l'Enfant.

**Merci aux habitants qui ont
participé, avec l'équipe, à leur
réalisation et aux agents des
services techniques qui ont assuré
le montage et l'installation.**



**PRENEZ,
LISEZ,
DONNEZ,
ÉCHANGEZ !**

**BONNES
LECTURES !**

ÉCHANGEZ DES LIVRES
de manière libre et gratuite
et offrez-leur une seconde vie
DÉPOSEZ OU RÉCUPÉREZ
un polar, un roman, une BD
ou une revue pour petits ou grands
VEILLEZ
à ce que les livres soient en bon état
PARTAGEZ LA LECTURE ...
Vous lisez, vous gardez, vous offrez ou
redéposez le livre

Espace socioculturel Arsène Bulard (ESCAB)

32 avenue du 11 Novembre à Méru

Tél. : 03 44 52 34 80

Email : csfaccueil@ville-meru.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Jeudi : Fermé le matin / de 13h30 à 18h Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

PLACE AUX ASSOCIATIONS !

• Samedi 17 mai de 13h30 à 19h*

• La Manufacture

BAL COUNTRY

animé par Bruno, avec la participation de Austin Riders

Entrée : 12 € (un café ou un thé offert)

Food-truck sur place dès 12h - *ouverture des portes à 13h

Organisé Country Méru

Rens. : 06.74.52.48.83

ou par mail : meru.country@orange.fr

• Samedi 17 mai de 10h à 17h

• Stade de la Mare aux loups

JOURNÉE RUGBY AU PROFIT DE LA RECHERCHE CONTRE LES CANCERS PÉDIATRIQUES.

Au programme : Ateliers sportifs pour les équipes Baby et U6 / Stands de jeux de kermesse / Baptême moto avec l'Association MDO / Décadrage avec la mascotte Wolfy, notre mascotte / Animations surprises

Buvette et restauration sur place

Organisée par le Rugby club Méru Les Sablons

Règlement via la plateforme Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/rugby-club-meru-les-sablons/evenements/journee-baby-u6>

• Samedi 25 mai de 11h à 17h30

• Gymnase Charles de Gaulle

MÉMOIRE DE NOS ANCÊTRES 1848

Conférence, exposition, danse

Entrée libre

Organisé par Sous les tropiques de Méru et K'linn Events

Retrouvez sur le site de la ville les différents rendez-vous proposés par les associations méruviennes (rubrique Agenda / Place aux associations et Rencontres sportives).

• Samedi 31 mai à 19h

• La Manufacture

10^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION SOUS LES TROPIQUES DE MÉRU

Repas traiteur et animations musicales (Jocelyn Deloumeaux, Njie, David Amour, DJ Josy)

Entrée : 35€ par personne / 60€ par couple / Zoukeur : 20€ (à partir de 23 heures)

Sur réservation jusqu'au 10 mai

Organisé par Sous les tropiques de Méru

Rens. : 07.68.69.67.42

ou par mail : stm60.anim@gmail.com

• Dimanche 22 juin

• Place des Fêtes

33^e BROCANTE MÉRU BORKEN IZABELIN

5 euros le mètre linéaire - 2 mètres minimum - 10 m achetés = + 2 m offerts

Les inscriptions seront enregistrées du 10 au 19 juin inclus, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 16h30 à 19h et les vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h à la résidence Beauséjour (1 rue François Vallet) ou sur Helloassos : <https://www.helloasso.com/associations/comite-jumelage-meru-borken-izabelin/evenements/33eme-brocante-comite-jumelage-meru-borken-izabelin>

Organisée par le comité de jumelages Méru-Borken-Izabelin

Rens. : 06.72.18.23.86 ou 07.82.60.45.87

ou par mail :

comitejumelagemeru@gmail.com

MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

"TROISOEUFS, L'HISTOIRE D'UN ENSEMBLE UNIQUE" - Exposition-dossier
Jusqu'au 30 juin



Après une restauration, le Musée dévoile un ensemble décoratif exceptionnel comprenant une horloge, un miroir et deux chandeliers fabriqués en 1870 par Aimé Jean-Baptiste Troisoeufs.

Tout public - Inclus dans le prix du billet d'entrée habituel

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Samedi 17 mai de 17h30 à 22h

- Visites guidées tout au long de la soirée
- Contes musicaux avec la compagnie Karabistouille à 18h00 et 19h30
- Expositions "La classe, l'œuvre !" : réinterprétation des collections du musée par les élèves

Gratuit, tout public, entrée libre

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION-DOSSIER : "TROISOEUFS, L'HISTOIRE D'UN ENSEMBLE UNIQUE"

Dimanche 15 juin à 15h

Tout public - Sur inscription

Musée de la Nacre et de la Tabletterie

51, rue Roger Salengro 60110 Méru -

Tél. : 03.44.22.61.74

contact@musee-nacre.fr

www.musee-nacre.fr

Suivez nos actualités sur nos pages Facebook et Instagram

Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30 sauf le mardi

Visites guidées du musée à 15h et 16h15

Visite de groupes le matin, uniquement sur réservation

Tarifs Adulte : 7€ | Enfant de 5 à 18 ans, étudiant : 3,50€ | Gratuit pour les enfants de -5 ans

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **Ma mairie en poche.**

Ayez toutes les informations municipales en main avec l'application **Ma Marie en Poche**



* Application à télécharger gratuitement sur votre smartphone (ou votre tablette), disponible sur Android et Apple. Pour accéder à nos infos, recherchez notre ville et

acceptez de recevoir nos notifications.

- 1 > Téléchargez** l'application sur votre smartphone (ou votre tablette)
- 2 > Recherchez** Méru par son nom ou son code postal
- 3 > Abonnez-vous** au fil'info
- 4 > Recevez** en temps réel les alertes et infos sur votre smartphone (ou votre tablette)

Actualités, agenda, publications, démarches administratives en ligne...

Rendez-vous sur le site Internet de la ville
ville-meru.fr

Retour sur...

La collecte alimentaire pour l'épicerie sociale Les Coquelicots

Une collecte était organisée en avril dernier au profit de l'épicerie sociale Les Coquelicots.

Celle-ci a eu lieu à l'initiative de trois étudiants en première année de BTS SP3S de Beauvais, associés à la classe de 4^e SEGPA du collège du Thelle, accompagnés de leurs professeurs, des bénévoles et de l'équipe du CCAS.

Tandis que certains étudiants et élèves étaient positionnés à l'entrée de l'hypermarché et en sortie de caisses, d'autres œuvraient à l'épicerie sociale afin de compter, peser et ranger les différents articles (produits alimentaires, produits d'hygiène). Grâce à votre générosité, 811 kg de marchandises ont été récoltées.

Merci !



L'épicerie sociale Les Coquelicots permet de répondre à une demande alimentaire urgente et prioritaire, tout en mettant en place des mesures d'accompagnement (accueil, soutien, atelier cuisine en collaboration avec la Maison Départementale de la Solidarité, ateliers Sport avec l'UFOLEP...). Elle s'adresse à toute personne ou famille en situation de précarité. La situation est évaluée par une commission d'attribution qui statue chaque semaine sur les demandes d'aides.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le C.C.A.S. : Tél. : 03 44 52 34 00



© Adobe Stock

INSCRIPTION AUX A.C.M. D'ÉTÉ

LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES DU 2 AU 20 JUIN 2025.

Inscriptions obligatoires (minimum 4 jours par semaine) par mail à dasa-enfance@ville-meru.fr

Règlement (totalité à l'inscription ou 50% d'acompte à l'inscription, le solde 15 jours avant le début de fréquentation) sur le portail famille ou auprès de la DASA sur rendez-vous

Sites d'accueil

Du 7 juillet au 1^{er} août : Jules Verne

Du 4 au 27 août : Pasteur

Attention le site d'accueil Pasteur sera fermé les 28, 29 et 30 août 2025.

Connectez-vous au portail famille à l'adresse <https://portail-meru.ciril.net> (ou via le site Internet de la Ville de Méru www.ville-meru.fr rubrique Vivre, Vous êtes parent, Scolaire et Périscolaire, Démarches et Inscriptions (D.A.S.A.))

*A.C.M. Accueil Collectif de Mineurs

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ANIMATION

24 rue Voltaire à Méru

Tél. : 03.44.52.34.12

dasa-enfance@ville-meru.fr

LES STRUCTURES JEUNESSE SERONT OUVERTES TOUT L'ÉTÉ

Cet été, profitez des animations et sorties proposées par la Maison des Jeunes et l'Espace Jeunesse.

Une **adhésion préalable** est nécessaire pour accéder à ces structures. Celle-ci s'effectue **sur rendez-vous auprès la DASA en contactant le 03.44.52.34.41** Le coût est de 10€ (inscription à renouveler en septembre pour l'année scolaire 2025-2026).

Restauration à l'Espace jeunesse

La réservation des repas est à réaliser du 2 au 20 juin 2025.

Attention : certaines activités/sorties sont soumises à inscription préalable sur place à la MDJ ou l'EJ.



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (PARTICULIERS)

Partez l'esprit tranquille !

Si vous devez vous absenter plus de 5 jours, vous pouvez demander à la Police municipale qu'elle assure une surveillance de votre habitation, et ce à tout moment de l'année (dispositif OTV : Opération Tranquillité Vacances). Pour cela vous devez remplir une fiche technique indiquant la date de départ et de retour, le numéro de téléphone où vous serez joignable, la personne chez qui vous avez laissé un jeu de clés...

Vous pouvez également prévenir vos voisins les plus proches de votre absence afin qu'ils soient vigilants.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ COMMERCES

En cas de fermeture temporaire (absence de plus de 5 jours), protégez votre entreprise des cambriolages avec l'Opération Tranquillité Commerces (OTC).

La Police municipale met en place l'Opération Tranquillité Commerces afin d'assurer des rondes de surveillance auprès des commerces qui souhaitent signaler une fermeture ponctuelle de leur établissement.

Ce dispositif ne se substitue pas aux entreprises de surveillance, mais permet une mesure complémentaire pendant les périodes de vacances.

Comment s'inscrire :

Pour en bénéficier, les commerces, situés sur notre commune, doivent remplir **une demande individuelle à caractère confidentiel** et la déposer à la Police municipale pendant les heures d'ouverture ou par e-mail à l'adresse suivante :

policemunicipalemeru@ville-meru.fr

**La Police municipale à votre écoute
de 8h à minuit du lundi au vendredi
de 7h à 17h samedi et dimanche
fermeture les jours fériés**

**POLICE
MUNICIPALE
8 RUE MIMAUT
(PLACE DU JEU DE PAUME)
60110 MÉRU**

**TÉL. :
0 806 707 807***

**E-MAIL
policemunicipalemeru@ville-meru.fr**

PLAN CANICULE

PERSONNES FRAGILES, FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS

LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE RAPPELLE

> AUX PERSONNES ADULTES
HANDICAPÉES,

> AUX PERSONNES ÂGÉES DE
60 ANS ET PLUS,

QU'ELLES PEUVENT DEMANDER
LEUR INSCRIPTION SUR LE
REGISTRE NOMINATIF PRÉVU À
L'ARTICLE L. 121-6-1 DU CODE
DE L'ACTION SOCIALE ET DES
FAMILLES.

EN CAS D'ALERTE À LA
CANICULE*, ELLES SERONT
RÉGULIÈREMENT CONTACTÉES
AFIN DE RAPPELER LES RÈGLES
DE PRÉVENTION.

Ce registre est géré dans le respect
des conditions légales. Ce recensement
repose sur une démarche volontaire des
personnes ou par l'intermédiaire de leur
représentant légal. Ainsi, un courrier
avec coupon-réponse a été adressé aux
personnes concernées début avril afin
de s'inscrire sur ce registre. Pensez à le
renvoyer ou à vous faire connaître auprès
du CCAS.

*Plan déclenché par la Préfecture

Pour plus d'informations

Centre communal d'action sociale

24 rue Voltaire à Méru -

Tél. : 03.44.52.34.00

meru.jaide-ici-oise.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Méru

03 44 52 34 08

**Vous habitez Méru ? Vous êtes à la retraite ? Vous rencontrez des difficultés dans
votre quotidien ou vous ressentez de l'isolement ?**

"J'aide ici Méru" est fait pour vous !

Le réseau d'entraide "J'aide ici Méru" permet de mettre en relation des actifs à partir
de 16 ans, pour accompagner des seniors de façon ponctuelle sur des missions précises.
Jaide-ici est une plateforme entièrement gratuite et accessible par l'intermédiaire de
l'accueil du CCAS de la Ville de Méru :

- par téléphone au 03 44 52 34 08
(le lundi matin de 8h45 à 12h et le jeudi après-midi de 13h30 à 17h)
- par mail en écrivant à l'adresse jaideicimeru@ville-meru.fr
- ou sur le site meru.jaide-ici-oise.fr

Ce fonctionnement permet une mise en lien accessible à 100% pour les aînés, connectés
ou non à internet.

Cet outil, porté par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Méru, interlocuteur
de proximité et de confiance, se veut être au plus proche du besoin des seniors.

Ainsi, l'agent du CCAS dédié à cette plateforme traite à la fois les demandes émises par
les seniors et les propositions de bénévoles. Ce traitement de proximité permet une mise
en relation dans un cadre sécurisé puisque chaque bénévole est rencontré en amont, par
un agent du CCAS.

Avec le soutien financier de la Conférence des Financeurs du Département de l'Oise dans le
cadre du dispositif "J'aide Ici Oise".



PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, vous pouvez appeler le poste de Police municipale au 03.44.52.35.20 ou appeler Résogardes au 32.37 (24h/24 - n°Audiotel 0,34 euro TTC/Min.).

A partir de 22h, avant de vous rendre à la pharmacie, vous devez passer d'abord par la Police municipale. Les pharmacies de Méru sont ouvertes les lundis après-midi.

MÉRU Ph. DE L'ETOILE : 03.44.52.14.01 1 rue C.Claudel	ANDEVILLE Ph. LECLERE- JOUEN : 03.44.52.08.16 1 place A.Croizat	CHAMBLY Ph. COHEN : 01.34.70.51.37 CCial Leclerc
Ph. LAFAYETTE : 03.44.52.18.93 9 rue P. Picasso	AMBLAINVILLE Ph. DE LA PLACE : 03.44.22.33.44 5 place du 8 mai 45	Ph. TRIGOULET : 01.34.70.50.09 79 place de l'Hôtel de Ville
Ph. DE LA MAIRIE : 03.44.22.41.57 4 place de l'Hôtel de Ville	BORNEL Ph. SOCIRAT : 03.44.08.50.33 48 rue Pasteur	LE MESNIL EN THELLE Ph. BULLOT : 03.44.26.61.36 86 rue de la Libération
Ph. DE LA POSTE : 03.44.52.33.00 97 rue de Martyrs	St CRÉPIN Ph. VASSOUT-JACOB : 03.44.08.78.44 41 rue de l'Europe	NEUILLY-EN THELLE Ph. MEOT : 03.44.26.70.54 16 place Mal Leclerc
	CHAMBLY Ph. GAMBIER : 01.39.37.20.48 1 rue Marc Seguin	

MÉDECINS

Si vous avez besoin d'un médecin en dehors des heures de consultation, vous devez appeler le 15 (SAMU)

Dr. ASENSIO-BOURCIER : 03.44.52.04.11	Dr. KAWIECKI TABAGA : 03.44.08.33.22
Dr. ASSYAG : 03.44.52.05.09	PÔLE SANTÉ : 09.65.21.19.82 (rue du 8 mai 1945 - Méru)
Dr. HASSANI : 03.44.03.46.75	

INFIRMIÈRES

Florence BENISTANT, Ilham HAMCHA, Sandrine LARBI et Leïla CHELLALOU : 03.44.52.20.53 Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru	Véronique MICHEL, Lucie PETIT, Elsa ROMET et Séverine LOUP DUNEUFGERMAIN : 03.44.84.94.70 Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru
Delphine GAUDION : 03.44.52 14 05 / 06.47.87.99.18 16, avenue Victor Hugo - Méru	Léa TOSSINOU et Julie GRIMAUD : 03.44.52.13.47 / 06.22.69.20.56 6 place de l'Hôtel de Ville - Méru
Cécile LE BOURHIS, Sabrina ORNEME et Aurore AUGER : 06.68.02.67.24 6 place de l'Hôtel de Ville - Méru	Sullivan BREUNEVAL : 07.61.25.07.46 19 rue Gambetta - Méru

PÔLE SANTÉ - MAISON MÉDICALE

Rue du 8 mai 1945 - Méru - Tél. : 09.65.21.19.82

ORTHODONTISTE : Dr BAHBOUH	SAGE-FEMME : AURÉLIE SABOURIN
MÉDECIN GÉNÉRALISTE : Dr HASSANI	HYPNOTHÉRAPEUTE : LAURA DUVAL
PNEUMOLOGUE* : Dr SOGNIGBÉ	
(*Maladies respiratoires - Asthme - Apnée du sommeil)	

CONSULTATIONS EXTERNES DE L'HÔPITAL DE BEAUVAIS / CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Rue du 8 Mai 1945 - Méru - Tél. : 03.44.52.38.23

CHIRURGIE VISCÉRALE - DERMATOLOGIE - GASTRO-ENTÉROLOGIE - O.R.L. - GYNÉCO-MATERNITÉ

ILS SONT NÉS

22/02/2025	Sohan CASALI
05/03/2025	Aida TUFEKCI
08/03/2025	Souleymane BOUDOUNT
14/03/2025	Moussa PORTERO DOUCOURÉ
19/03/2025	Amélia VINCENT
22/03/2025	Apolline COFFIN PÉLERIN
24/03/2025	Élina SAMAH
29/03/2025	Kankou GORY
31/03/2025	Mélhya TURLET
31/03/2025	Édouard GUILLOTTE DROUSSENT

ILS NOUS ONT QUITTÉS

08/02/2025	Christine HEROUARD née DUHAMEL âgée de 65 ans
13/02/2025	Marcelle ROUSSY âgée de 75 ans
18/02/2025	Muriel MARCHAND née LEGENT âgée de 60 ans
21/02/2025	Carlo RIVINI âgé de 90 ans
21/02/2025	Jean MANJON âgé de 81 ans
21/02/2025	Jakie ARNOULD âgé de 94 ans
21/02/2025	Danielle PONDELEK née LE MOULLAC âgée de 76 ans
23/02/2025	Elodie GAGNARD âgée de 44 ans
23/02/2025	Jean-Philippe LÉCUTIER âgé de 58 ans
27/02/2025	Francis LÉVÊQUE âgé de 84 ans
01/03/2025	Jean VINCENT âgé de 87 ans
04/03/2025	Marcel LACHEVRE âgé de 91 ans
09/03/2025	Turgay SIMSEK âgé de 64 ans
11/03/2025	Jean THILLE âgé de 87 ans
14/03/2025	Raoul GILET âgé de 92 ans
19/03/2025	Mireille GINFRAY née ADAIRE âgée de 88 ans
20/03/2025	Michèle MOUILLIER née WALLET âgée de 95 ans
22/03/2025	Odette ANGOT née TELLIER âgée de 87 ans
22/03/2025	Jérôme EUDELLE âgé de 51 ans
22/03/2025	Françoise BOYER née DESCHAMPS âgée de 81 ans
02/04/2025	Gabriella CARDINALI née MARIANI âgée de 84 ans
03/04/2025	Michel RENAULT âgé de 74 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie 03 44 52 36 00	Crèche Familiale/Halte Garderie 03 44 52 36 30/36 31	Centre Anti-poison 0.825.81.28.22
Centre communal d'action sociale (CCAS) 03 44 52 34 00	Accueil de Loisirs 03 44 52 34 10	Brigade verte 06 66 49 73 32
Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (DASA) 03 44 52 34 12	Service Communication 03 44 52 36 03	Police municipale 0806 707 807
	Office de Tourisme 03 44 84 40 86	Pompiers 18 Gendarmerie 17 SAMU 15



**RÉUNION PUBLIQUE PMF
MAURICE CÉSAR**
Jeudi 13 mars | La Manufacture

**PROMENADE DE QUARTIER
LES MARQUISES**
Mercredi 26 mars

COMMÉMORATION | Mercredi 19 mars | Stèle François Vallet



VERNISSAGE EXPOSITION UN MONDE EN COULEURS | Jeudi 27 février | Centre culturel Le Domino



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES | Samedi 8 mars | Centre culturel Le Domino et Médiathèque Jacques Brel



FESTIVAL DE LA CULTURE JAPONAISE | Samedi 15 mars | La Manufacture



CONTES DE MON JARDIN | Samedi 22 mars | Médiathèque Jacques Brel



THÉ DANSANT DES SENIORS | Mercredi 26 mars | La Manufacture



VERNISSAGE ET REPAS PARTAGÉ EXPOSITION LE PRINTEMPS DES ARTISTES | 3 - 6 avril | La Manufacture



a c r c h a p i t



Évènement Cirque



©Martin Palikan

L'homme cirque

Dimitri

Vendredi 6 et Samedi 7 juin 2025
à 20h30 | Place des Fêtes

Dès 5 ans

Tarifs : 5 € / 7 € / 10 €

Rens. et réservations :

03.44.52.35.00 / billetterie@ville-meru.fr

Billetterie en ligne : www.ville-meru.fr

ENTRACTE DU MERCREDI
INITIATION AU CIRQUE
(à partir de 8 ans)

Mercredi 18 juin
de 14h à 16h
Centre culturel Le Domino

PLACE DES FÊTES

RUE FRANÇOISVALLET - 60110 MÉRÜ

RENSEIGNEMENTS - CENTRE CULTUREL LE DOMINO - 4-6 RUE MIMAUT - 60110 MÉRÜ - TÉL. : 03 44 52 35 00

